

**SCHMIT** (*Adolphe-Gustave-Jules*), officier de la Force Publique (Anvers, 24.4.1882 — Anvers, 4.3.1935). Fils de Jules-Joseph-Nicolas et de Faignart, Eugénie-Marie.

Entré à l'École des Pupilles de l'armée le 24 septembre 1894, il était versé comme caporal au 7<sup>e</sup> de ligne le 12 août 1898, y était promu sergent le 25 juillet 1900, sergent-fourrier le 1<sup>er</sup> février 1903 et passait au 3<sup>e</sup> de ligne en qualité de sous-lieutenant le 26 juin 1906. C'est à ce moment qu'il décida de poursuivre sa carrière militaire au Congo. Il s'embarqua à Anvers le 26 novembre et fut attaché, à son arrivée à Boma, le 18 décembre, au district de l'Ubangi où il fut mis, dès le 12 janvier suivant, à la disposition du Commandant de la Force Publique. Il y resta un an, puis fut muté au district du lac Léopold II (17 février 1905) et désigné le 9 avril pour être attaché à l'État-major de la compagnie de la Force Publique. Il s'y distingua par son esprit d'initiative et son ascendant sur les soldats indigènes. Le 29 avril 1905, il est préposé au commandement du poste de Kutu, puis, le 29 juillet, à celui de Nioki. Son engagement terminé, il s'embarqua à Boma le 23 janvier 1906, pour rentrer en Belgique. Il quitta à nouveau Anvers le 22 novembre 1906 avec le grade de lieutenant obtenu le 9 novembre et fut attaché à la zone Maringa-Lopori le 17 décembre 1906. De février 1907 à juillet 1908, il contribua à la pacification de cette zone où l'agitation avait été inquiétante pendant plusieurs années. De la Maringa-Lopori, il passa le 28 juillet 1908 au district des Bangala et fut désigné pour donner l'instruction militaire aux jeunes gens de la Colonie scolaire de Nouvelle-Anvers. Il y mérita les galons de capitaine le 3 décembre 1908 et acheva son engagement comme commandant de la Compagnie de l'Aruwimi. Le 9 novembre 1909, fin de terme, il s'embarquait à Boma et rentrait en Belgique où il reprit du service à l'armée métropolitaine le 1<sup>er</sup> mai 1910, incorporé au 3<sup>e</sup> régiment de ligne. La guerre de 1914 le trouva prêt à servir son pays avec le même dévouement qu'il avait montré en Afrique. Il se distingua au cours des hostilités comme aviateur militaire et fut l'objet, le 27 novembre 1914, de la citation suivante : « Pour le sang-froid, l'initiative et le courage dont il a fait preuve au cours de nombreuses reconnaissances difficiles et périlleuses au-dessus des lignes ennemies ». Il fut blessé à Houthem le 28 avril 1915, à la suite d'un atterrissage malheureux au retour d'une reconnaissance de nuit. Grand invalide de guerre, il était officier de l'Ordre de Léopold avec palmes et officier de l'Ordre de la Couronne avec palmes.

3 mai 1952.

[A. E.]

Marthe Coosemans.

Reg. matr. n° 4725. — *Bull. Ass. Vét. col.*, mars 1935, p. 17, 18. — *Trib. cong.*, 30 mars 1935, p. 2.